

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2026 à 19H00**



**N°059-2026 – Projet de rénovation énergétique de l'école des Vavres et de création d'un restaurant scolaire – Dépôt des demandes de subventions**

Conseillers en exercice : 29 - Présents : 28 - Excusés avec Pouvoir : 1 - Excusé sans Pouvoir : 0  
Absents : 0 – Votants : 29

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 1<sup>er</sup> AVRIL**, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 26 mars 2026**, sous la présidence de **Madame Rita MONTEIRO, 1<sup>ère</sup> Adjointe**.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mesdames, Messieurs :

BACHELET Thierry, BIRRAUX François, BERNARD Jean-Luc, BOZONNET Antoine, CHAUDET Lydie, CORTEL Sonia, COUTURIER Thierry, DAHOUI Mélanie, DELEPINE Emmanuel, DESVIGNES Emmanuel, DOUVRE Evelyne, DRUET Marion, GAUDIN Philippe, GUIOT Audrey, LAGARDE Olivier, LEAO Lydia, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RODET Pascaline, ROUSSEL Céline, SCHWINTNER Francis, SEVOZ Murielle, TRICHOT Patricia, USEO Pierre, VIGNAGA Isabelle.

**ÉTAIT EXCUSÉ AVEC POUVOIR :**

Monsieur Guillaume FAUVET (a donné pouvoir à Rita MONTEIRO)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Francis SCHWINTNER** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le programme de rénovation de l'école des Vavres comprend deux opérations distinctes :

**1/ Rénovation énergétique de l'école :**

Le bâtiment n'a fait l'objet d'aucune réhabilitation thermique depuis sa construction, excepté le remplacement des menuiseries il y a 20 ans. Ainsi, il devient prioritaire pour la commune de lancer un projet de rénovation afin de répondre aux attentes et aux besoins en termes de fonctionnalité, de confort thermique et d'usage du bâtiment pour se doter d'un équipement moderne, fonctionnel, offrant des performances optimales au niveau énergétique et acoustique mais également ouvert sur l'extérieur.

Le plan de financement prévisionnel actualisé de cette opération s'établit comme suit :

DEPENSES	en € HT	RECETTES	en €
Diagnostics avant travaux, études géotech., relevés topo, essais perméabilité à l'air	10 245	État (Fonds vert - 23 %)	400 000
Honoraires AMO, CT, CSPS	34 848	Région (Bois local - 1.5 %)	26 279
Travaux rénovation thermique	1 653 760	Région (LEADER - 0.5 %)	7 128
Aléas	37 870	Département (Pacte de Territoire - 8 %)	142 167
		Grand Bourg Agglomération (P.E.T. 2 - 23 %)	394 190
		<b>Sous-total subventions (56 %)</b>	<b>969 764</b>
		<b>Autofinancement commune (44 %)</b>	<b>766 959</b>
<b>Totaux</b>	<b>1 736 723</b>	<b>Totaux</b>	<b>1 736 723</b>

## **2/ Création d'un restaurant scolaire**

Historiquement, un restaurant scolaire avait été aménagé de façon rudimentaire dans une ancienne salle de classe. Toutefois, depuis la rentrée 2021, cette pièce étant devenue trop exigüe et n'étant pas fonctionnelle pour accueillir l'ensemble des enfants mangeant à la cantine, il a été décidé de la transformer en salle de sieste et de louer le restaurant du centre social Terre en Couleurs situé à proximité de l'école. Le programme de travaux consiste à créer un restaurant scolaire pour 70 rationnaires en un service dans l'enceinte de l'école réhabilitée.

### **Plan de financement prévisionnelle :**

DEPENSES	en € HT	RECETTES	en €
Diagnostics avant travaux, études géotech., relevés topo, essais perméabilité à l'air	1 397	État (DETR - 40 %)	98 356
Honoraires AMO, CT, CSPS	4 752	Région (Bois local – 1.5 %)	3 721
Travaux création restaurant scolaire	239 740	Région (LEADER – 0.5 %)	972
		Département (Pacte de Territoire – 8 %)	20 128
		Grand Bourg Agglomération (P.E.T. 2 – 23 %)	55 810
		<b>Sous-total subventions (73 %)</b>	<b>178 987</b>
		<b>Autofinancement commune (27 %)</b>	<b>66 902</b>
<b>Totaux</b>	<b>245 889</b>	<b>Totaux</b>	<b>245 889</b>

Il est précisé que la subvention du Département est d'ores et déjà acquise (attribution notifiée en décembre 2025). Le dossier de demande de subvention LEADER est en cours d'instruction par les services de la Région. Pour le reste, il est proposé de déposer les derniers dossiers de demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et de GBA.

S'agissant du rétroplanning global des travaux, il est précisé que la consultation des entreprises pour la rénovation thermique de l'école et la création de la cantine est en cours. La date limite de remise des offres est fixée au 9 avril 2026. L'attribution de ce marché est envisagée fin mai. Le chantier se déroulant en site occupé, des modulaires seront installés dès juillet prochain (consultation des entreprises en cours). Quant aux travaux de démolition/désamiantage, ils seront réalisés durant les vacances scolaires de cet été. L'ensemble du chantier devrait durer environ 14 mois.

### **Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, il est proposé au Conseil Municipal :**

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel des opérations de rénovation énergétique de l'école des Vavres et de création d'un restaurant scolaire présentés ci-dessus,

**AUTORISE** le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, de la Région et de Grand Bourg Agglomération,

**S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

**DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE**

La Présidente  
Rita MONTEIRO



Le Secrétaire  
Francis SCHWINTNER



*S. Sell*